



Procès verbal de la séance du Comité Technique Paritaire exceptionnel du 05 juillet 2010

Etaient présents :

Représentant l'administration :

Xavier FLAMBARD, Directeur de l'ENSAIT,
Michel VANCAPPEL, Directeur Général des Services,
Michel HAPPINETTE, Directeur Adjoint,
Virginie CHUPIN, Responsable des Ressources Humaines,
Sabine CHLEBICKI, ACOMO,

Dorothee MERCIER, Chargée de mission GEMTEX, Responsable événementiel
Sylvie VILAIN, Ressources humaines

Représentant les personnels :

Frédéric BAUDRIN, Adjoint Technique de Recherche et Formation,
Pierre DOUILLET, Maître de Conférences,
François DASSONVILLE, Technicien de Recherche et Formation,
Ali NAAB, Adjoint Technique de Recherche et Formation,
Claudine VOLLEBOUT, Adjoint Technique de Recherche et Formation,
Frédéric DEMUYNCK, Adjoint Technique de Recherche et Formation,

Jean-Marc GODIN, Adjoint Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur,
Hubert OSTYN, Technicien de Recherche et Formation.

Le quorum étant constaté (12 représentants sur 12 ayant voix délibérative présents), Xavier FLAMBARD, Directeur de l'ENSAIT et Président de séance du Comité Technique Paritaire (CTP) ouvre la réunion en rappelant que Virginie CHUPIN, Représentant de l'Administration a été désignée Secrétaire Permanent du Comité et qu'il convient de désigner le Secrétaire Adjoint de séance. Monsieur DASSONVILLE fait acte de candidature et est désigné Secrétaire Adjoint de séance à l'unanimité des votes.

Le Président précise que ce CTP extraordinaire est exclusivement consacré au contrat quadriennal dans sa version finale avant soumission en Conseil d'Administration le 7 juillet prochain.

Xavier FLAMBARD demande aux membres du CTP s'ils ont des remarques à formuler.

François DASSONVILLE souligne que dans les indicateurs, il est prévu une augmentation de 100% des diplômés avec seulement 10% d'augmentation de recettes propres ce qui lui paraît peu par rapport au nombre de diplômés.

Xavier FLAMBARD explique que la hausse des effectifs ne peut pas engendrer 100% de recettes supplémentaires, l'objectif entre autre d'un regroupement de structure étant justement de faire des économies d'échelle.

François DASSONVILLE souligne que ces indicateurs semblent être que pour l'ENSAIT.

Xavier FLAMBARD explique que l'ENSAIT formait 78 élèves ingénieurs diplômés en 2007, 80 de plus aujourd'hui pour 140 diplômés et un objectif à 160 dans 3 ans. Il indique qu'il s'agit d'être plus efficace avec le même nombre de personnels environ 100, sachant qu'il n'y aura pas d'augmentation d'effectifs, et que les créations d'emplois ne sont pas d'actualité. Il souligne que pendant longtemps l'Ecole était en

sur effectif et qu'aujourd'hui le ratio est peu près bon. Il rappelle que la mission de l'Ecole est double : l'enseignement et la recherche et que l'augmentation des effectifs ne concerne donc que la moitié de notre mission.

Pierre DOUILLET précise qu'en conséquence pour le doublement des effectifs, l'augmentation des recettes n'est que de 5%.

Xavier FLAMBARD souligne qu'il n'est pas possible de raisonner de la sorte. Il rappelle qu'en 2007, l'Etat demandait déjà de doubler les effectifs puisque nous étions avec un ratio d'un fonctionnaire pour 2 étudiants alors que la moyenne est maintenant de 1 pour 10 e qui n'est plus choquant.

Ali NAAB précise que tous les services ont été impactés par cette augmentation des effectifs.

Xavier FLAMBARD indique qu'il est nécessaire de prendre le temps et avoir une réflexion globale sur le fonctionnement des services et la pérennité de l'Ecole. Il en allait de la survie de l'Ecole à l'époque ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

François DASSONVILLE souhaite revenir sur l'avenir page 19 point 18 du contrat qui prévoit un accueil unique des étudiants étrangers. Il souhaite savoir s'ils seront pris en charge comme les nouveaux élèves tout simplement ou si cela signifie qu'il y aura désormais un guichet unique Centrale ENSAIT et donc un seul service.

Xavier FLAMBARD répond par l'affirmative, un guichet unique pour les 2 Ecoles ; Il explique que dans le cadre du PRES il y aura prochainement un accueil unique au niveau du PRES, ce qui est logique, l'accueil se faisant au niveau de l'Université puis dispatche dans les composantes. La globalisation se fait au niveau régional du PRES.

Il en profite pour préciser qu'il y a au sein du PRES 8 groupes de travail dans lesquels l'ENSAIT est toujours représentée.

Il précise également qu'il n'y aura pas de fusion des 2 services Relations Internationales, celui de l'ENSAIT restant sur place, simplement, les méthodes de travail seront harmonisées et l'on travaillera sur les mêmes logiciels.

Il répète qu'aujourd'hui, il faut être le plus gros et le plus fort, que l'ENSAIT fait parti des 3 plus grandes écoles d'ingénieurs textiles, la première formation européenne, mais que l'on ne peut prouver ni décréter que nous soyons les meilleurs.

Hubert OSTYN intervient pour dire que si dans la mesure où l'on place 140 diplômés dans l'industrie.

Xavier FLAMBARD indique qu'en effet, c'est un des critères de la CTI.

Michel HAPPIETTE souligne que le conseil de perfectionnement insiste sur la nécessité de la réforme pédagogique.

Xavier FLAMBARD poursuit en indiquant qu'il faut

- 1 une adéquation avec le référentiel de l'ingénieur, les ingénieurs ENSAIT ne se plaçant plus que dans l'industrie textile.
- 2 avec la cellule qualité revoir les enseignements sur le fond et la forme
- 3 introduire de nouvelles formes d'enseignement comme le e-learning et mettre en place une évaluation des enseignements et des enseignants-chercheurs. Il souligne qu'il souhaite que cette auto évaluation soit étendue à l'ensemble de l'Ecole.

François DASSONVILLE souhaite faire une remarque sur des dysfonctionnements constatés lors des jours de grosses chaleurs en confection et en reprographie notamment où il n'y avait pas de ventilateur.

Xavier FLAMBARD propose de mettre le point à l'ordre du jour du prochain CHS et explique que les ventilateurs ont été distribués en priorité aux bureaux plein sud et sous toiture et que la réglementation

n'impose pas de température maximale. Il souligne qu'il s'agit de petits investissements et que l'Ecole pourrait avoir un stock de ventilateurs plus important.

Pierre DOUILLET souligne que sur le long terme, il conviendrait plutôt d'envisager des extracteurs.

Frédéric BAUDRIN souligne qu'en communication la température était pire qu'en reproduction.

Xavier FLAMBARD indique que ce point sera abordé au prochain CHS et demande s'il y a d'autres remarques sur le contrat quadriennal, sans autre question, il propose de passer au vote et à l'approbation du contrat quadriennal de l'Ecole pour la période 2010-2013.

Avis du CTP	Nombre de votants :	Pour	Contre	Abstention
Représentant des personnels	6	5	1	
Représentants de l'administration	6	6		

La proposition est adoptée à la majorité.

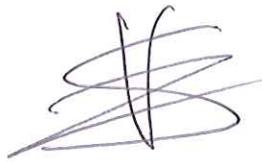
Le Président donne la parole à l'assemblée et sans autre question ni remarque, l'ordre du jour étant épuisé, il lève la séance en remerciant les membres présents.

Le Président de séance
séance



Xavier FLAMBARD

Le Secrétaire permanent



Virginie CHUPIN

le Secrétaire de



François DASSONVILLE